

# Les Nouvelles

JUIN 2026

N°13



# LE BREUIL



► Page 4 : Le Budget Primitif 2026

Mairie - 1 Place du 19 mars 1962 - 71670 Le Breuil  
03 85 55 28 78 - [mairie@lebreuilbourgogne.fr](mailto:mairie@lebreuilbourgogne.fr) - [www.lebreuilbourgogne.fr](http://www.lebreuilbourgogne.fr)



Le Breuil 71670



Madame, Monsieur,

C'est avec une grande fierté que je m'adresse à vous dans ce premier magazine municipal du nouveau mandat que vous avez choisi de nous confier. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre confiance.

Ce nouveau numéro est l'occasion de vous présenter l'équipe municipale renouvelée. Des élus engagés qui ont à cœur de travailler ensemble, dans un esprit de proximité, au service de l'intérêt général. Vous y découvrirez également le budget primitif pour l'année en cours qui exprime nos ambitions et les projets à venir pour la commune, toujours avec le même objectif, maintenir un service public de qualité.

À l'approche de l'été, le Parc du Morambeau occupera, comme chaque année, une place centrale, avec ses nouveaux aménagements et ses rendez-vous incontournables : « Partir en livre », du 2 au 16 juillet, et « Le Breuil en Fête », le 17 juillet. Autant d'occasions de se retrouver et de partager des moments conviviaux. Nos lacs et étangs permettront aussi de profiter pleinement de la saison, tandis que les enfants s'épanouiront au centre de loisirs tout au long du mois de juillet.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous sommes pleinement mobilisés pour construire, avec vous, l'avenir de notre commune.

Je vous souhaite une excellente lecture et un très bel été.

**Chantal CORDELIER**

Maire du Breuil

## ▶ RETOUR EN IMAGES

**Cérémonie des vœux aux associations et nouveaux arrivants**



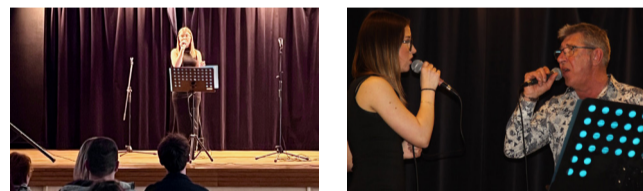
**Remise du chèque Téléthon**



**Cérémonie des récompenses OMS**



**«Chante Apéro» de l'OMC**



Laura FUSIL

**Fleurissement de printemps**



**Vacances et mercredis au Centre de Loisirs du Breuil**



DUO OSMOSE

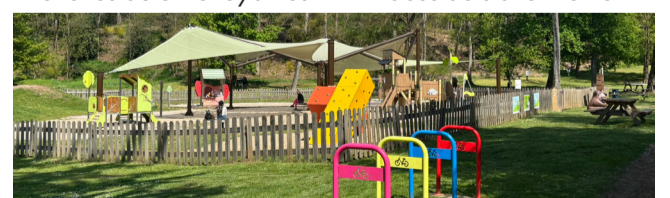
**Les nouveaux aménagement au Parc du Morambeau**



Toilettes auto-nettoyantes

Places de stationnement

**Permis piétons pour les élèves de CE2**



Extension de la toile d'ombrage

**Remise de la 2e Fleur - Label des Villes et Villages fleuris**



# ► VIE MUNICIPALE

## UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE AU SERVICE DES HABITANTS

À l'issue des élections municipales, c'est la **liste conduite par Chantal Cordelier qui est arrivée en tête avec 64,82 %** des suffrages.

Ce résultat se traduit par une majorité au sein du conseil municipal, composé de 27 élus : **23 conseillers pour la liste « Le Breuil, avec l'expérience et le cœur »** et 4 pour la liste « Le Breuil Citoyen », représentée par Monsieur Échalier.



Le **Conseil Municipal d'installation s'est tenu le vendredi 20 mars**, marquant le début du mandat.

À l'issue de cette séance, **Madame Cordelier a été élue Maire du Breuil.**

Lors de ce même conseil, **cinq adjoints ont été élus afin de l'accompagner dans l'exercice de ses fonctions :**

- **Catherine LANDRÉ : 1ère Adjointe** en charge de l'Action sociale et du Logement
- **Robert ARNOLDO : 2ème Adjoint** en charge des

Travaux, de l'Urbanisme et de la Proximité

- **Nathalie MOYSET : 3ème Adjointe** en charge de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse
- **Christian MATHIAS : 4ème Adjoint** en charge des Sports et de la Vie associative
- **Valérie JULIEN : 5ème Adjointe** en charge de la Culture et de l'Animation de la commune

Par ailleurs, **quatre conseillers délégués ont été désignés** pour renforcer l'action municipale :

- **Rémi FALCAND**, en charge du Développement Durable et des Énergies
- **Stéphanie MICHELOT-LUQUET**, en charge de la Communication et de la Démocratie participative
- **Gilles COUVIDAT**, en charge des Parcs et Forêts
- **Marie VARCIN**, en charge de la Sécurité et correspondante défense

**Cette nouvelle équipe municipale œuvrera au quotidien pour répondre aux attentes des habitants, porter les projets du mandat, accompagner le développement de la commune et assurer un service public de qualité.**



Chantal  
CORDELIER  
Maire



Catherine  
LANDRÉ  
1<sup>ère</sup> Adjointe



Robert  
ARNOLDO  
2<sup>e</sup> Adjoint



Nathalie  
MOYSET  
3<sup>e</sup> Adjointe



Christian  
MATHIAS  
4<sup>e</sup> Adjoint



Valérie  
JULIEN  
5<sup>e</sup> Adjointe



Rémi FALCAND  
Conseiller  
délégué



Stéphanie  
MICHELOT-LUQUET  
Conseillère  
déléguée



Gilles  
COUVIDAT  
Conseiller  
délégué



Marie VARCIN  
Conseillère  
déléguée



Luis  
MENARGUES  
Conseiller  
Municipal



Mikaël GABON  
Conseiller  
Municipal



Carole BILLARD  
Conseillère  
Municipale



Sandro Filipe  
MARTINS  
Conseiller  
Municipal



Marilyn GIVRY  
Conseillère  
Municipale



Sébastien  
LANGUINIER  
Conseiller  
Municipal



Anne-Sophie  
BIREMBAUT  
Conseillère  
Municipale



Bernard PILLOT  
Conseiller  
Municipal



Donatella  
SBERNA  
Conseillère  
Municipale



Philippe  
MERAU  
Conseiller  
Municipal



Martine LEQUY  
Conseillère  
Municipale



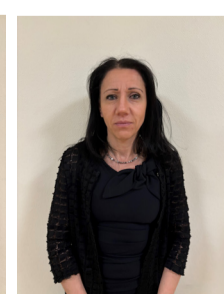
Samuel  
DO PAÇO  
Conseiller  
Municipal



Colette  
MATUSZYNSKI  
Conseillère  
Municipale



Laurent  
ECHALIER  
Conseiller  
Municipal



Karine  
BONDARENKO  
Conseillère  
Municipale



Yannick BOI  
Conseiller  
Municipal



Géraldine  
PLANTARD  
Conseillère  
Municipale

# BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget 2026 concilie le souci de soutenabilité financière et l'exigence de répondre aux besoins de la population. Il reflète les valeurs portées par la Municipalité avec priorité à la jeunesse et à la solidarité auprès des Brogéliens et des associations.

Le Budget Primitif 2026 a été approuvé à l'unanimité lors du

Conseil Municipal du 27 avril dernier.

Sans hausse des impôts fonciers et sans recours à l'emprunt, il a été élaboré dans l'objectif d'impacter le moins possible les brogéliens tout en maintenant un service public de qualité.

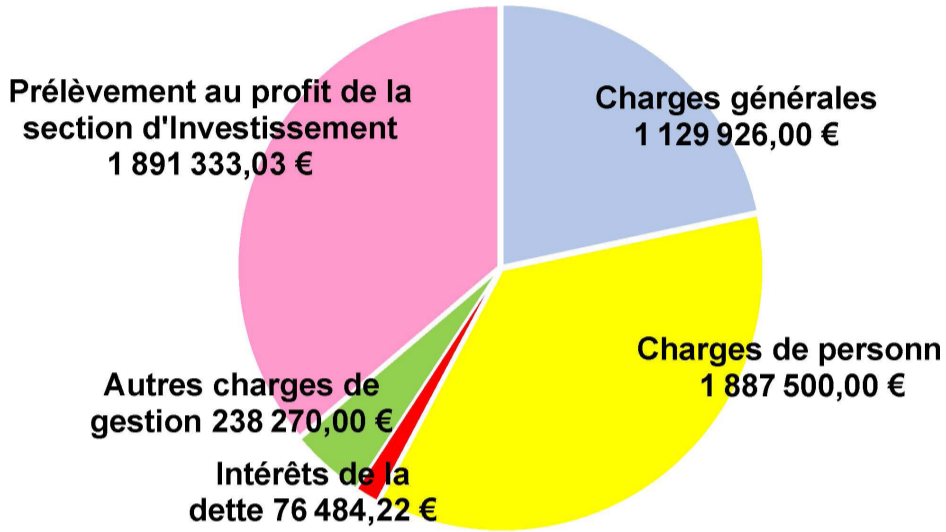
Ce budget prépare l'avenir avec des investissements structurants.

**Le budget 2026 est efficace, réaliste et prépare l'avenir**

**UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT**  
qui permet d'apporter un service public de qualité

**5 223 513,25 €**

**DÉPENSES**



**RÉPARTITION : (HORS SECTEURS FONCTIONNELS)**

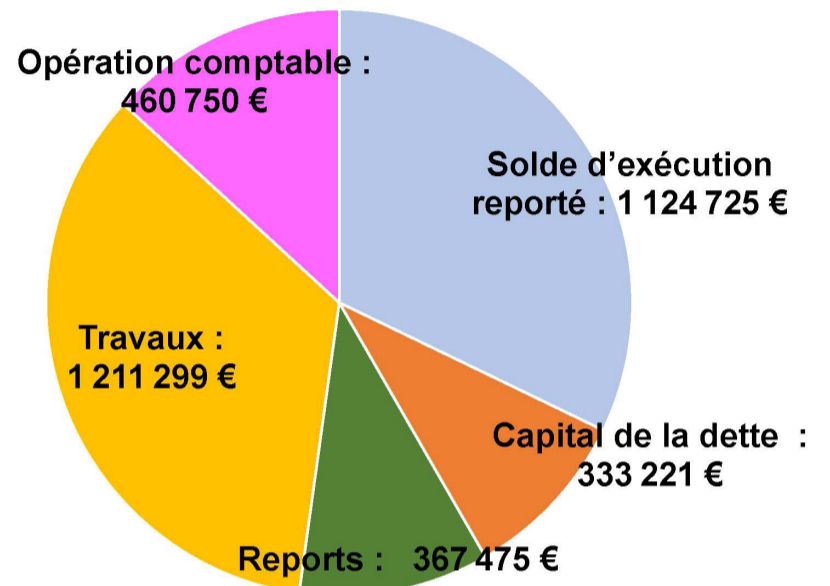
Service périscolaire : 33,55 %  
Ecoles : 11,66 %  
Restaurant Scolaire : 13,99 %  
Culture : 12,10 %  
Cadre de vie : 11,69 %  
Social : 1,81 %  
Sport / Vie assoc : 9,67 %  
Sécurité : 5,53 %

**59,20%**  
**alloués à l'Enfance  
Jeunesse**

**UN BUDGET D'INVESTISSEMENT**  
qui permet de préparer l'avenir de la commune.

**3 497 470,53 €**

**DÉPENSES**

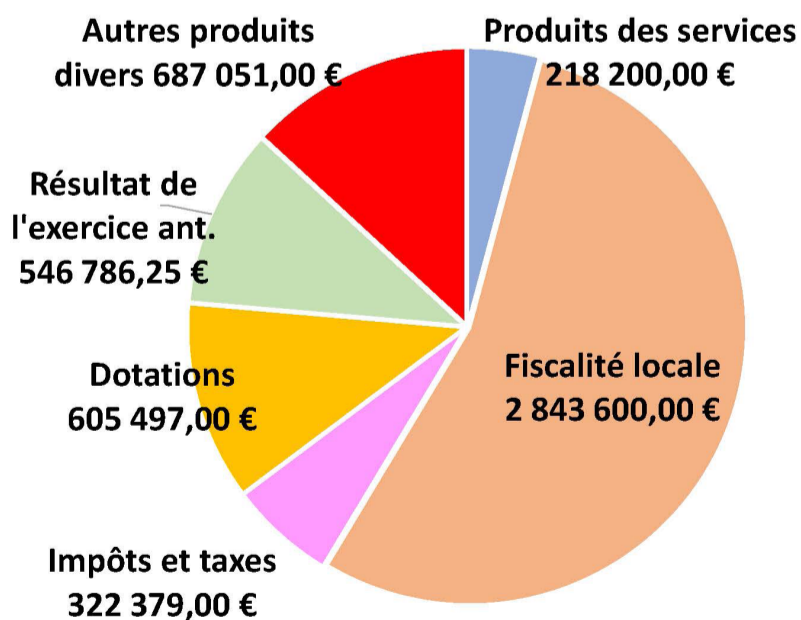


**TRAVAUX :**

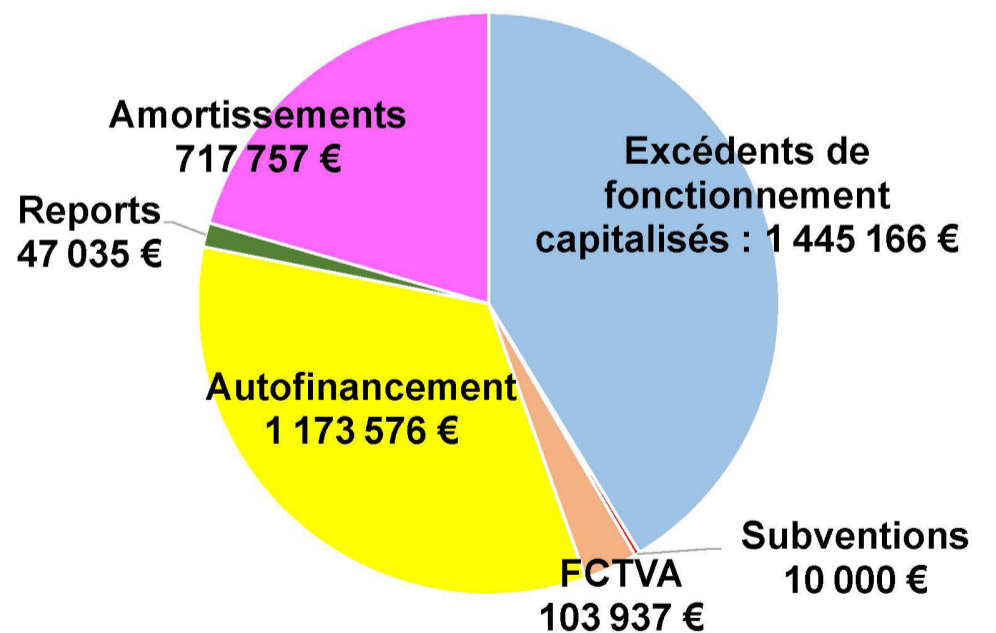
ECOLES - Etudes et provision / projet : 215 000 €  
ECOLES - Travaux -matériel-informatique : 52 131 €  
CIMETIERE - Aménagement : 202 473 €  
SECURITE - Vidéo-protec + aménags : 70 000 €  
MAIRIE Toiture : 50 000 €  
MORAMBEAU Aménags extérieurs : 24 317 €  
MORAMBEAU Cellule sanitaire : 48 396 €  
SALLE MONTVALTIN - Installations : 24 795 €  
STADE MONTVALTIN - Aménagements : 31 054 €  
CFM - Aménagement cour : 102 462 €  
CFM - Toiture et volets roulants : 61 061 €

CFM - Climatisation et filtres solaires : 57 000 €  
ILLUMINATIONS : 25 000 €  
INFORMATIQUE - Matériel et logiciel : 27 650 €  
MATERIELS DIVERS : 56 410 €  
VEHICULE Services techniques : 50 000 €  
VOIRIE - Provision : 35 100 €  
CAPTEURS DE FUITES : 12 000 €  
AMENAGEMENTS DIVERS : 36 450 €  
TRAVAUX EN REGIE : 15 000 €  
ADAP : 15 000 €

**RECETTES**



**RECETTES**



**▶ À RETENIR**

**MAINTENIR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ**

**PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION**

**PAS DE RECOURS À L'EMPRUNT POUR DIMINUER LA DETTE ET PRÉPARER L'AVENIR**

# SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
AMICALE PÉTANQUE	1400 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	200 €
AMIS DU CENTRE EQUESTRE	2 000 €
ASSOCIATION PARENTS ELEVES	280 €
ATTB	1 300 €
BREUIL BASKET CLUB	4 200 €
CARNA CARP'71	750 €
CARPE BROGELIENNE	250 €
CLUB COUTURE	1 000 €
COMITE DES FETES	1 200 €
COS CUCM	12 600 €
CREUSOT CYCLISME	500 €
CREUSOT VELO SPORT	500 €
DDEN DE SAÔNE-ET-LOIRE	80 €
ECOLE ELEMENTAIRE DES PRES CALARDS	2 850 €

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
ECOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO	1 800 €
ESAB	4 500 €
FLEURMIDABLES	400 €
GAULE DU BREUIL	750 €
GROUPEMENT DES PECHEURS SPORTIFS	300 €
JALMALV	200 €
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE	2 000 €
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	4 000 €
ONBS	1 000 €
PAPILLONS BLANCS BOURGOGNE DU SUD	1 600 €
SENTIERS DU BREUIL	1 200 €
SKI NAUTIQUE	300 €
TEAM METAL FURY	200 €

**SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : 20 000 €**



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville du Breuil met en œuvre un **ensemble de prestations destinées à améliorer le quotidien des brogéliens**, à les aider et à les accompagner.



**Les orientations du CCAS sont définies par un Conseil d'Administration qui est présidé par Madame le Maire et composé à part égale d'élus municipaux désignés par le Conseil Municipal et de représentants d'associations engagées dans le champ social.**

Catherine LANDRÉ, Carole BILLARD, Anne-Sophie BIREMBAUT, Samuel DO PAÇO et Marilyn GIVRY siègent en leur qualité de conseillers municipaux ainsi que les représentants de L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), Breuil Amitié, Les Papillons Blancs Bourgogne Sud, La Croix-Rouge et l'Association des Malvoyants.

## CADRE DE VIE

### TRAVAUX DU CIMETIÈRE

La Ville va engager prochainement des **travaux de réhabilitation du cimetière** afin d'en **améliorer l'aspect, le confort et la gestion des eaux pluviales**. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des actions engagées par la Municipalité en faveur du développement durable.

Le projet prévoit la rénovation des revêtements, la création d'allées enherbées et d'enrobés drainants pour les zones de circulation. La végétalisation sera renforcée avec des espaces plantés entre les tombes. Des points de tri, intégrés dans des enclaves dédiées, seront également aménagés.



**Cette opération permettra de redonner à ce lieu de recueillement un cadre plus agréable, plus durable et plus respectueux de l'environnement.**

## ENFANCE / JEUNESSE

### DEVENEZ BÉNÉVOLES POUR LE DISPOSITIF COUP DE POUCE AUX DEVOIRS

Vous avez du temps libre ? Vous souhaitez vous investir une ou deux heures par semaine pour aider (bénévolement) les enfants de l'école élémentaire du Breuil, qui ont besoin d'un coup de pouce pour faire leurs devoirs ?

Vous pouvez dès à présent envoyer votre candidature avec vos coordonnées à la mairie du Breuil, par mail à [mairie@lebreuilbourgogne.fr](mailto:mairie@lebreuilbourgogne.fr) ou la déposer en mairie, à l'attention de Mme le Maire.

**Le dispositif reprendra en octobre 2026.**



## CULTURE

### ATELIER DE DESSIN ET D'ARTS PLASTIQUES

**L'Atelier de dessin et d'arts plastiques du Breuil reprend dès le 7 octobre 2026** avec Christelle Meunier-Primpied à l'Ex-Mairie. Les dossiers d'inscriptions sont d'ores et déjà disponibles sur le site de la ville, en Mairie et au Centre François Mitterrand. **Christelle vous propose une séance d'essai et de découverte le mercredi 23 septembre 2026 !**

## PARTIR EN LIVRE

Dans le cadre du dispositif «Partir en Livre», la Bibliothèque sort de ses murs et propose quatre séances de contes en plein air, au Parc du Morambeau, les 2, 7, 9 et 16 juillet 2026 à 18h30. Gratuites et ouvertes à tous, ces animations pour les plus jeunes s'inscrivent dans le thème 2026 : « Nos petits et grands héros ». **Un moment convivial à partager en famille !**



## LE BREUIL EN FÊTE 2026

Pour cette 4<sup>e</sup> édition, la Ville du Breuil, en collaboration avec l'association brogélienne « Mille et un Chemins », vous invite à découvrir une programmation qui émerveillera petits et grands. Entre illusion et acrobaties, Le Breuil en Fête s'impose comme un rendez-vous incontournable, placé sous le signe de la convivialité.



### À PARTIR DE 16H : JONGLAGE ONIRIQUE

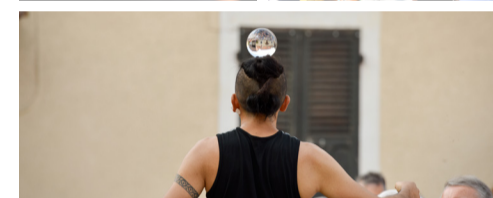
Découvrez un art du jonglage inédit avec La Penacho Cie :

#### >> 16H : SPECTACLE DE JONGLAGE ONIRIQUE

Découvrez une performance envoûtante où Nacho réinvente l'art du jonglage. Entre balles de cristal, buugeng et formes géométriques hypnotiques, il crée un univers visuel fascinant, invitant le public à un voyage sensoriel entre illusion et poésie.

#### >> 17H15 : ATELIER ET ÉCHANGE

Découvrez les coulisses du spectacle et l'art du jonglage avec un atelier d'initiation ouvert à tous !



### 21H : CIRQUE ENTRE NOUS !

À 21h00, installez-vous confortablement sur l'esplanade derrière la salle du Morambeau pour découvrir un spectacle haut en couleur avec les acrobaties de la compagnie Entre Nous.

#### UN SPECTACLE IMPRESSIONNANT QUI ALLIE THÉÂTRE ET ACROBATIES !

Des artistes venus d'horizons différents se rencontrent et tissent un langage commun autour de trois mâts chinois. Entre acrobatie, danse, théâtre et musique, ils offrent un spectacle où complicité et émotion se mêlent pour célébrer l'amour et le lien humain.



### 19H & 21H45 : CONCERTS

Profitez d'une ambiance swing et festive avec deux concerts du groupe les Moustiquaires !

- Le premier à 19h pour danser et vous restaurer au rythme de chansons françaises !
- Le deuxième à 21h45, après le spectacle, pour faire durer un peu plus longtemps la fête !



## AGENDA

02, 07, 09 et 16 juillet 2026 - 18h30  
**Partir en Livre**  
Parc du Morambeau

Vendredi 17 juillet 2026 à partir de 16h00  
**Le Breuil en Fête**  
Parc du Morambeau

Dimanche 11 octobre 2026  
**Marche Octobre Rose**  
Parc du Morambeau

Retrouvez l'ensemble des événements prévus au Breuil sur notre site internet : [www.lebreuilbourgogne.fr](http://www.lebreuilbourgogne.fr) et sur notre page Facebook : **Le Breuil 71670**

## CIVISME POUR UNE VILLE AGRÉABLE, RESPECTONS ENSEMBLE LES RÈGLES DE CIVISME.

### Nuisances sonores :

Selon l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2001, les propriétaires ou gardiens d'animaux doivent veiller à la tranquillité de leur voisinage. Il est interdit de laisser aboyer, crier ou gémir des animaux de façon répétée, de jour comme de nuit, dans les habitations, balcons, cours ou jardins (article 9).

Les chantiers bruyants sont interdits de 20h à 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés (article 7). **Les travaux de bricolage et jardinage bruyants** ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**En semaine, de 8h à 12h et de 14h à 19h - Le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h - Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.**

### Dépôts sauvages :

Les dépôts sauvages dégradent notre cadre de vie, nuisent à l'environnement et sont interdits par la loi : abandonner ses déchets dans la nature ou sur la voie publique peut entraîner jusqu'à 1 500 € d'amende pour un particulier et 75 000 € pour une entreprise, avec obligation de nettoyer le site, selon le Code de l'environnement (art. L541-3 et L541-46). Pour rappel, vous pouvez déposer vos déchets en déchèterie (Torcy) ou bénéficier de la collecte des encombrants. Plus d'informations auprès de la CUCM - 03 85 77 51 50.

## ÉTAT-CIVIL

Informations et actes transmis du 18 novembre 2025 au 04 mai 2026



### NAISSANCES

29 NOVEMBRE 2025

Austin FRANÇOIS-HAUGRIN



### MARIAGES / PACS

09 JANVIER 2026

Thomas DRIVOT et Emmanuelle FERREIRA (mariage)

14 FÉVRIER 2026

Jean-Claude BAJARD et Michelle GUINOT (mariage)



### DÉCÈS

18 NOVEMBRE 2025

Raymond FORYS (79 ans)

05 JANVIER 2026

Paulette GILBERT (91 ans)

18 FÉVRIER 2026

Bernard SELLENET (83 ans)

21 NOVEMBRE 2025

René PETIT (91 ans)

08 JANVIER 2026

Yvonne DRILLIEN (95 ans)

19 FÉVRIER 2026

Laurent CAPRINI (67 ans)

23 NOVEMBRE 2025

Dominique MINELLI (62 ans)

21 JANVIER 2026

André GRANGE (97 ans)

11 AVRIL 2026

Jeanne PERRAUDIN (91 ans)

11 DÉCEMBRE 2025

Suzanne SEREAU (83 ans)

11 FÉVRIER 2026

Christian RUDZINSKI (71 ans)

30 DÉCEMBRE 2025

Monique CONTINI (70 ans)

14 FÉVRIER 2026

Bernard PINAULT (86 ans)

## TRIBUNES

### LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

#### Le Breuil, avec l'expérience et le coeur

Dimanche 15 mars 2026, vous avez été nombreuses et nombreux à nous accorder votre confiance. Par votre vote, vous avez fait le choix de la continuité, mais surtout celui d'un engagement renouvelé au service de notre commune. Nous vous en remercions sincèrement.

Être élu est à la fois un honneur et une responsabilité majeure. Celle de porter, pour les six années à venir, un projet ambitieux, construit avec vous et pour vous. Une élection n'est pas une finalité ; elle marque le début d'un travail exigeant, concret et collectif.

Ce projet repose sur une équipe engagée, les adjoints, les conseillers délégués ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux. Chacun aura un rôle à jouer, au plus près du terrain et des habitants.

Au-delà des différences, des sensibilités et des convictions de chacun, nous resterons fidèles à une ligne claire, œuvrer dans le sens de l'intérêt général, du bien commun et du service public.

L'action municipale n'a de sens que si chacun se l'approprie, c'est pourquoi nous nous engageons dans une démarche constructive et collaborative. C'est dans cet esprit que nous avancerons, pour construire l'avenir du Breuil.

### LES ÉLUS DE LA MINORITÉ

#### Le Breuil citoyen

Texte non remis dans les délais impartis.

# Le Breuil en Fête !



**VENDREDI 17 JUILLET 2026**

**PARC DU MORAMBEAU**

**21H00**

**SPECTACLE D'ACROBATIES ET  
DE CIRQUE**

**GRATUIT ET OUVERT À  
TOUS !**

**DÈS 16H00 : SPECTACLE DE JONGLAGE ONIRIQUE ET ATELIER  
APÉRO CONCERT - MAGIE  
POINTS DE RESTAURATION PRÉSENTS DANS LE PARC**



**PROGRAMME DISPONIBLE SUR  
[www.lebreuilbourgogne.fr](http://www.lebreuilbourgogne.fr)**

Mairie - 1 Place du 19 mars 1962 - 71670 Le Breuil  
03 85 55 28 78 - [mairie@lebreuilbourgogne.fr](mailto:mairie@lebreuilbourgogne.fr) - [www.lebreuilbourgogne.fr](http://www.lebreuilbourgogne.fr)



Le Breuil 71670